

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Arrêté temporaire n° VOI550EEB080824
Portant réglementation de la circulation**

RUE DES ROSES

Madame le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 411-8 et R. 411-21-1

Vu l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription

Vu l'arrêté de délégation n°AG354EEB280524 en date du 28 mai 2024 portant délégation de fonction et de signature à Joël MERCIER

Considérant que des travaux sur réseaux ou ouvrages électriques rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 26/08/2024 au 26/09/2024 RUE DES ROSES

ARRÊTE

Article 1 : À compter du 26/08/2024 et jusqu'au 26/09/2024, la circulation est alternée par B15+C18 RUE DES ROSES.

Sauf contrainte de chantier, les dispositions d'exploitation de la circulation prévues seront installées à 9h00 et levées à 16h00.

La circulation sera également rétablie les mercredis de 12h00 à 13h00, ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés.

L'entreprise se chargera de l'information auprès des riverains de cette restriction de circulation et de stationnement.

Elle devra mettre en place obligatoirement une indication pour les piétons en amont et en aval du chantier et y assurer la libre circulation des piétons en toute sécurité aux abords du chantier.

En cas de dégradation, de l'espace public (chaussées, trottoirs, bordures, panneaux, mobiliers urbains, peinture routière, végétations...), la remise en état sera effectuée aux frais de l'entreprise. Elle se fera un point d'honneur à laisser l'emplacement aussi propre que lors de son arrivée

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, SOBECA.

Article 3 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Essarts-en-Bocage, le 12 Août 2024

**Pour le Maire,
Le Maire délégué de la mairie déléguée de Boulogne**



Joël MERCIER

DIFFUSION:

- SOBECA
- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers
- ENEDIS
- Service de Collecte des Ordures Ménagères
- Communauté de Communes du Pays de Saint Fulgent les Essarts - Service transport scolaire

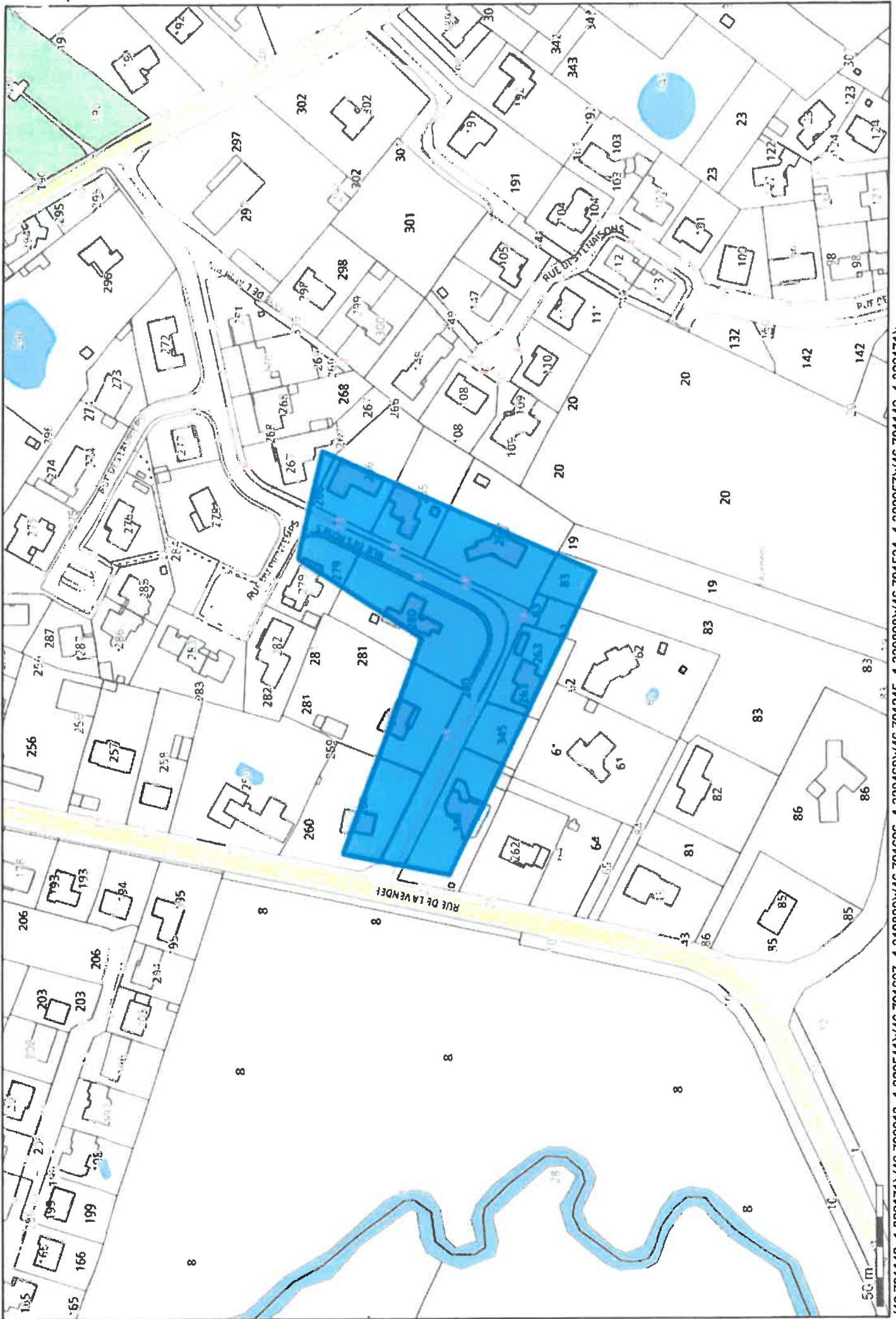
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie

ANNEXES:

plan

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.



(46.791142 -1.322171);(46.790613 -1.320541);(46.791607 -1.319890);(46.791696 -1.320469);(46.791245 -1.320898);(46.791534 -1.322057);(46.791142 -1.322171);

SOLUTION TECHNIQUE DE VOTRE RACCORDEMENT

Nom du client :	VRIGNAUD	N° d'affaire :	72448211
-----------------	-----------------	----------------	-----------------

Nom et fonction de la personne au rdv : **M. BONNEAUD** Constructeur Date d'emménagement :

TRAVAUX : S05 Branchements souterrains Type 1 sur boîte

Type de voie (liaison réseau) : **Communale**

A charge du Client	B • Prévoir l'attestation de conformité de l'installation intérieure (Consuel)	A réaliser
	C • Choix du fournisseur d'énergie pour la mise en service	A réaliser
	D • Matérialisation de l'emplacement précis du coffret (selon photo ci-dessous)	A réaliser
	E • Pose d'un fourreau aiguille de 90 ou 75 mm, dans une tranchée de 80 cm de profondeur depuis l'emplacement prévu du coffret jusqu'à l'aplomb au mur intérieur dans une goulotte dédiée	A réaliser
	F • Pose d'une Gaine Technique du Logement	A réaliser

A charge d'Enedis	A • Terrassement liaison publique	
	B • IBT (Identification câble réseau souterrain) par base opérationnelle Enedis	
	C • Pose d'un coffret au sol en limite de propriété non équiné	
	D • Raccordement de la liaison au réseau jusqu'au coffret extérieur	
	E • Dérivation individuelle (liaison coffret comptage) jusqu'au tableau de comptage	
	F • Pose tableau de comptage sur Goulotte Technique Logement	



Commentaires :

Puissance de raccordement	Version bordereau 2000-2016	Liaison réseau			Dérivation individuelle		Longueur Total	ΔU en %	Solution technique retenue :	
		Liaison A1	Aérien	Liaison A	Alu 35 mm²	14				
12 kVA	S5 - Branchement souterrain Type 1 avec boîte			7	Alu 35 mm²	14	21	0,98	X	
12 kVA	Choix dans la liste				Alu 35 mm2			0,00		
							Terrassement	Mètres T1	Mètres T2	Longueur Total
								3	2	5

EMERGENCE DE VOTRE RACCORDEMENT

Nom du client :	VRIGNAUD	N° d'affaire :	72448211
-----------------	----------	----------------	----------

Nom et fonction de la personne au rdv :	M. BONNEAUD	Constructeur	Date d'emménagement :
-----------------------------------------	-------------	--------------	-----------------------

TRAVAUX :	S55 Branchement souterrain Type 1 sur boîte	Type de voie (liaison réseau) :	Communale
-----------	---------------------------------------------	---------------------------------	-----------

A la charge du client	<input type="checkbox"/> • Prévoir l'attestation de conformité de l'installation intérieure (Consuel)	A réaliser
	<input type="checkbox"/> • Choix du fournisseur d'énergie pour la mise en service	A réaliser
	<input type="checkbox"/> • Matérialisation de l'emplacement précis du coffret (selon photo ci-dessous)	A réaliser
	<input type="checkbox"/> • Pose d'un fourreau argillé de 90 ou 75 mm, dans une tranchée de 80 cm de profondeur depuis l'emplacement prévu du coffret jusqu'à l'aplomb au mur intérieur dans une goulotte dédiée	A réaliser
	<input type="checkbox"/> • Pose d'une Gaine Technique du Logement	A réaliser

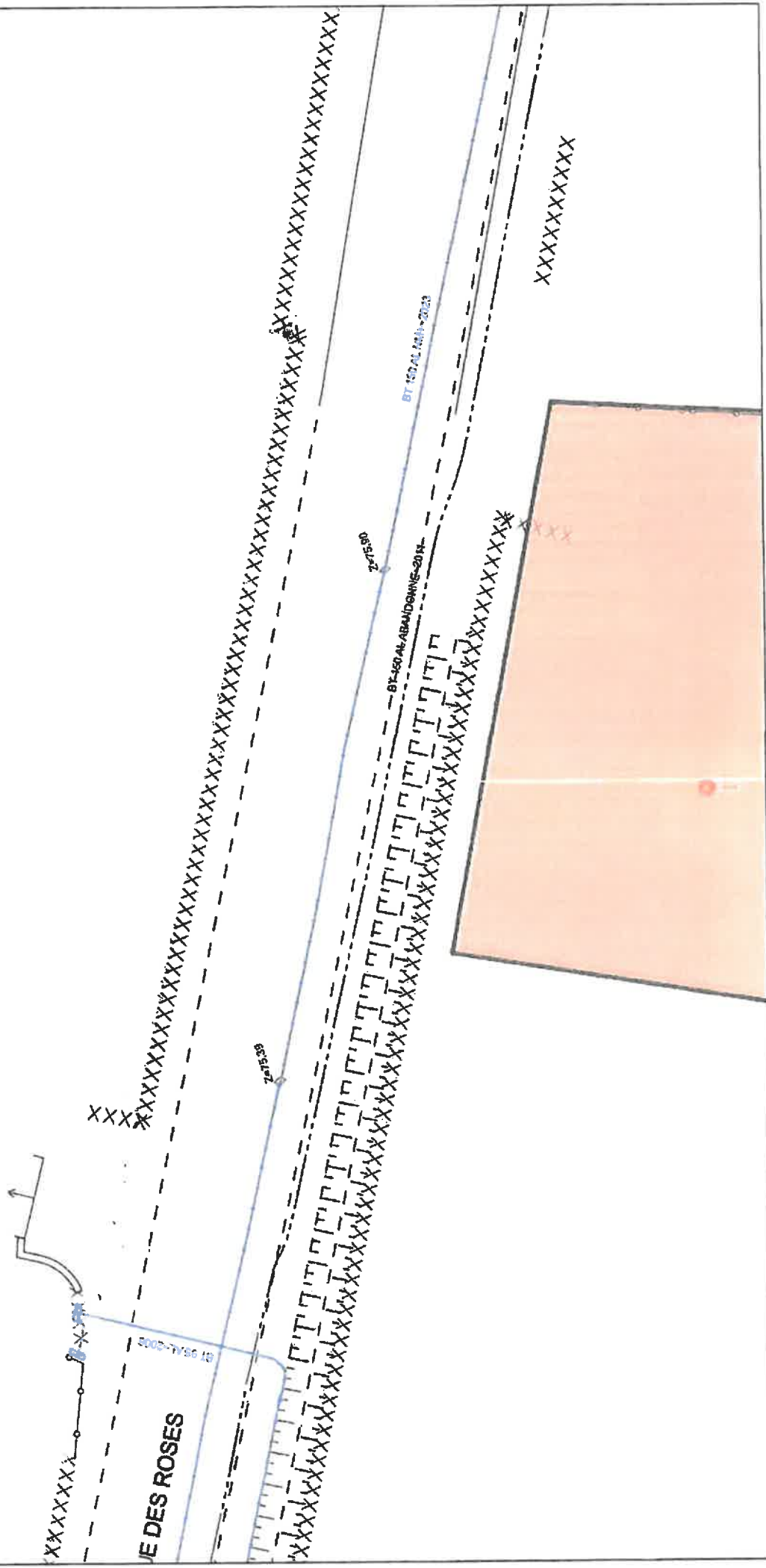
A la charge d'Enedis	<input type="checkbox"/> • Terrassement liaison publique	<p>PLAN TRAVAUX</p> <p>VALIDÉ</p> <p>PAR L'ARTISAN</p>
	<input type="checkbox"/> • IBT (identification câble réseau souterrain) par base opératoire Enedis	
	<input type="checkbox"/> • Pose d'un coffret au sol en limite de propriété non équipée	
	<input type="checkbox"/> • Raccordement de la liaison au réseau jusqu'au coffret extérieur	
	<input type="checkbox"/> • Dérivation individuelle (liaison coffret comptage) jusqu'au local à alimenter	
	<input type="checkbox"/> • Pose tableau de comptage sur Goulotte Technique Logement	



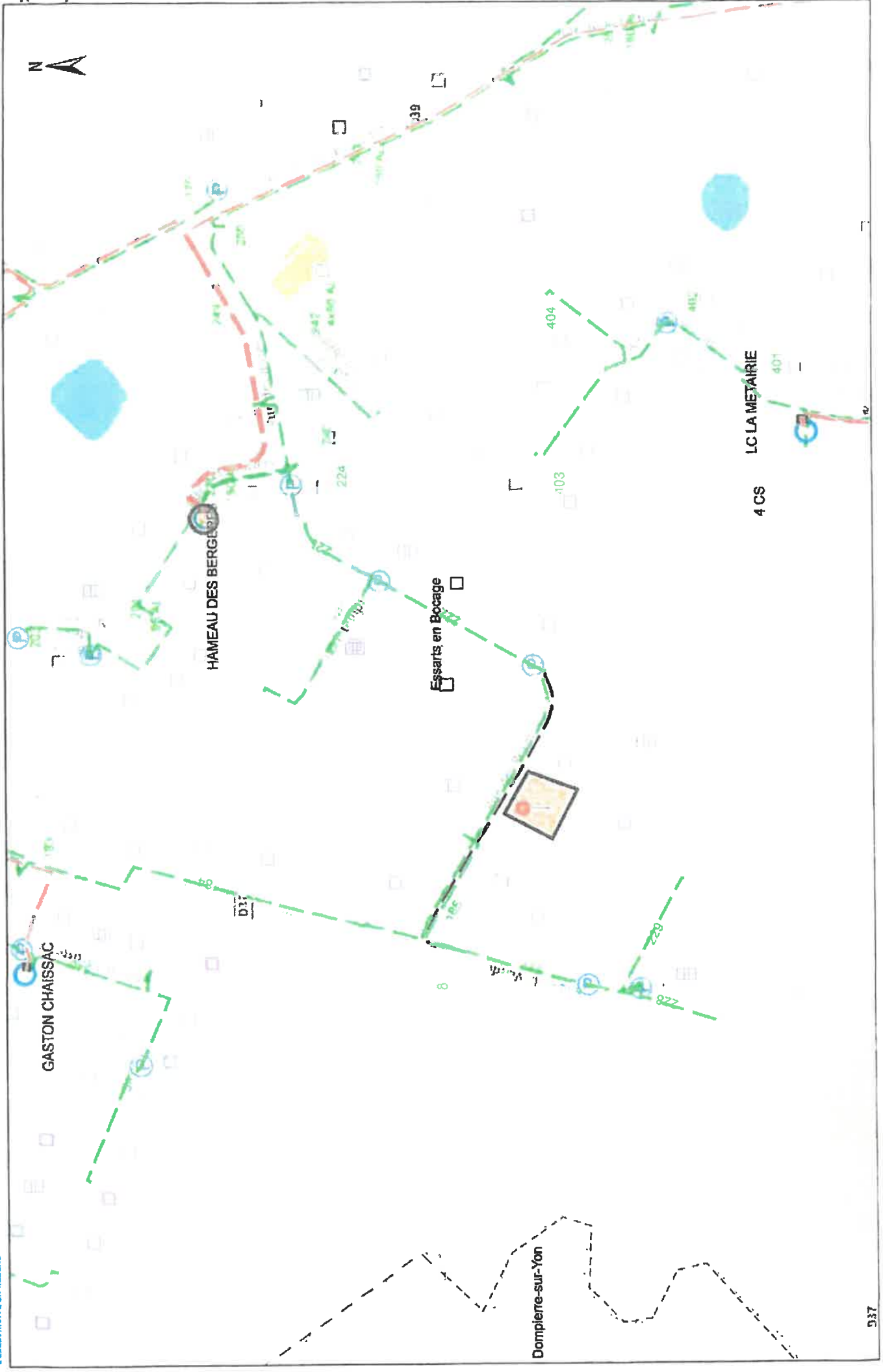
Commentaires :

Puissance de raccordement	Version bordereau 2009-2016	Liaison réseau			Dérivation individuelle		Longueur Total	ΔU en %	Solution technique retenue :
		Liaison A1	Aérien	Liaison A	Alu 35 mm²	14			
12 kVA	S5 - Branchement souterrain Type 1 avec boîte			7	Alu 35 mm²	14	21	0,95	X
12 kVA	Choix dans le filaire				Alu 35 mm²			0,00	
Terrassement							Mètres T1	Mètres T2	Longueur Total
							3	2	5

VRIGNAUD 200



27/06/2024
08:47:40





Zone polaris nord-1 rue de longrais

85110 CHANTONNAY

A CHANTONNAY

Dossier suivi par : JULIEN -BROUARD

Tél. : 02-72-19-99-84

Tél. : 06-31-05-15-03

Mail : j.brouard@sobeca.fr

OBJET : Demande d'envoi d'arrêté commun

Madame, Monsieur,

Merci de mettre l'arrêté au nom de **SOBECA** et au nom de l'entreprise **HBTP** afin d'avoir plus de réactivité sur les réfections (enrobé, émulsion, béton, etc) de nos chantiers.

Nom de l'entreprise : **HBTP**

Adresse : **Impasse des tourterelles- LE CHAMP SAINT PERE**

Responsable : **Jean-Sébastien SORIN**

Tél : **06 33 90 97 34**

Courriel : **h.b.t.p@orange.fr**